

## CRHiDI - Consignes pour les auteurs

### Fourniture des fichiers

La contribution ne dépassera pas **55 000** signes et devra comprendre au minimum **35 000** signes (espaces et notes compris).

Un résumé, en français et en anglais, de la contribution sera fourni (1000 signes maximum, espaces compris).

L'auteur fournira entre trois et cinq mots-clés relatifs à sa contribution. Les mots-clés peuvent être des personnages historiques, lieux, sources utilisés, concepts ou tout autre terme utile pour recherche en ligne l'article.

Des illustrations peuvent être proposées. Elles comporteront un numéro, une légende, le nom du photographe dans le cas d'une photographie, l'origine du document ou son lieu de conservation dans le cas de document d'archives. L'auteur s'engage à s'assurer de pouvoir publier les reproductions qu'il soumet. Les images devront avoir une résolution de 1300 dpi. Elles seront envoyées à part du fichier contenant la contribution. Les tableaux, cartes, plans et images éventuelles doivent être légendés. On indiquera également leur provenance. Les cartes et plans devront contenir une échelle.

### Informations à propos de l'auteur/des auteurs

- nom et prénom complets
- affiliation(s) scientifique(s) (département, institution, etc.)
- adresses mail et/ou postale

### Références bibliographiques :

#### - Pour les monographies

Initiale du prénom,

Nom en petites capitales

Titre en italique

Mention d'édition, lieu, maison d'édition, date, pages, collection

J. DELUMEAU et M. COTTRET, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, nouv. éd., Paris, P.U.F., 1996 (Nouvelle Clio).

#### - Pour les ouvrages collectifs

Les mêmes règles de base s'appliquent. On ajoutera *dans* devant le titre du volume (*italique*) et le ou les éditeurs à la suite du titre ainsi que la mention *éd.*

A. VIALA, *Pellison-Fontanier Paul*, dans *Dictionnaire des littératures de langue française*, éd. J.-P. DE BEAUMARCHAIS, D. COUTY et A. REY, Paris, Bordas, 1984, p. 1.853.

#### - Pour les articles de revue

Les mêmes règles de base s'appliquent. Le titre de la revue (italique) sera précédé de *dans*. On veillera à bien indiquer le tome, l'année de parution et éventuellement le numéro.

M. BOONE, *Langue, pouvoirs et dialogue. Aspects linguistiques de la communication entre les ducs de Bourgogne et leurs sujets flamands (1385-1505)*, dans *Revue du Nord*, t. 91, 2009, n° 379, p. 9 -33.

#### - Répétition d'une référence

Les références d'un travail doivent être indiquées en entier la première fois et abrégées si elles sont répétées plus loin dans le manuscrit.

Si les occurrences se suivent : *Ibid.*, p. 30.

Si les occurrences ne se suivent pas : M. BOONE, *op. cit.*, p. 17.

Si plusieurs publications d'un même auteur sont utilisées, on évitera toute ambiguïté en indiquant les premiers mots de la publication à laquelle on se réfère : M. Boone, *Langue, pouvoir...*, *op. cit.*, p. 17.

Si plusieurs publications d'un même auteur sont citées l'une à la suite de l'autre : on indiquera le nom complet de l'auteur à la première occurrence et aux suivantes on indiquera *id.* pour *idem*.

Les dépôts d'archives et fonds consultés seront indiqués entièrement à la première occurrence mais on proposera une abréviation pour la suite de l'article.

Ex : Archives générales du Royaume (cité après AGR), Papiers d'État et de l'Audience (cité après PEA), n°289, f°145 v.

La référence à une note précédente au sein de l'article s'effectuera de la façon suivante : Cf. note 25, *supra*. Si on fait référence à une note plus loin dans l'article on utilisera *infra*.

#### Typographie

L'appel de note infrapaginale se placera avant les signes de ponctuations sauf dans le cas de guillemets.

La frappe se fait au kilomètre, en allant à la ligne pour chaque paragraphe, pour chaque titre, pour chaque sous-titre. On réduira la mise en page du texte à minimum.

On évitera les coupures de mots en fin de ligne.

Accentuer les majuscules.

Être attentif aux espaces insécables avant une double ponctuation (: ; ? ! « »), entre les éléments d'une date, entre un prénom et un nom de famille, entre le nom d'un souverain et son numéro (ex : Charles IV).

L'usage de l'italique est réservé aux titres des ouvrages ainsi qu'aux mots qui ne sont pas de la langue de l'auteur (ex : un mot anglais dans une contribution en français). On n'utilisera pas l'italique entre des parenthèses.

L'usage du gras et du souligné est proscrit.

Les citations se mettront entre guillemets. On utilisera les guillemets français. Si une coupure est effectuée au sein de cette citation, on indiquera une parenthèse marquée par trois points comme ceci : (...)

Les guillemets anglais seront utilisés à l'intérieur des guillemets français : « " " »

Les crochets sont utilisés pour signaler un passage tronqué ou une intervention de l'auteur dans le texte, ainsi qu'à l'intérieur des parenthèses : [ ]

On écrira en toutes lettres les nombres jusque cent (ex: quinze, quatre-vingt-neuf). Au-delà de cent, les chiffres sont indiqués en chiffres arabes (ex : 127).

Les siècles seront écrits en chiffres arabes suivis d'un « e » en exposant (ex : 21<sup>e</sup> siècle).

Les années s'écriront en chiffres arabes (ex : l'année 1692).

Les mois s'écriront en lettres (ex : janvier, février) et non en chiffres.

On ne mettra pas de zéro devant les chiffres (ex : 5 janvier 1935).

Si des pourcentages sont utilisés pour donner davantage de détails au propos, on indiquera ceux-ci entre parenthèses et en chiffres arabes suivis du symbole adéquat (ex : « La majorité des chercheurs (60%)... »).

On utilisera des notes de bas de page et non des notes de fin. Les notes seront numérotées de façon continue tout au long de l'article. Elles commencent pas une majuscule et se terminent pas un point.

### **Abréviations et acronymes :**

Les abréviations et acronymes apparaîtront en entier lors de leur première utilisation avec l'abréviation et l'acronyme entre parenthèses. Une version abrégée est utilisée dans le restant de l'article (ex : Revue belge de philologie et d'histoire (RPBH)).

#### *Abréviations courantes ne nécessitant pas d'être détaillées*

col. : colonne

éd. : éditeur scientifique

fasc. : fascicule

fol. : folio

n. : note

fig. : figure

*ibid.* : *ibidem*

*id.* : *idem*

ms. (pluriel : mss) : manuscrit

n.f. : non folioté

n° : numéro

*op. cit.* : *opere citato*

p. : page(s)

r. : recto

t. : tome(s)

trad. : traduction, traducteur

v. : verso

vol. : volume(s)